



Pour gagner en luminosité à l'étage et une très belle vue sur les prés avec les chevaux, un grand chien-assis a été installé côté nord. Discret, il permet de ne pas altérer la vue du jardin et de respecter le souhait de l'Architecte des Bâtiments de France. La maison n'étant pas reliée au tout-à-l'égout, les eaux usées sont traitées par phytoépuration dans deux bassins plantés puis infiltrées.



Réalisées par l'entreprise « Que du bois », les menuiseries sur mesure sont posées au nu intérieur pour les ouvertures existantes et au nu extérieur pour les nouvelles ouvertures.

CE CORPS DE FERME ABANDONNÉ A ÉTÉ RÉHABILITÉ EN RESPECT DE L'HABITAT VERNACULAIRE (*), SANS TRICHERIE NI FAUX SEMBLANT. IL OFFRE À SES PROPRIÉTAIRES UN CADRE DE VIE EN ACCORD AVEC LEUR AMOUR DES ANIMAUX.

Texte **Géraldine Houot** - Photos **Pierre-Yves Brunaud** / **Picturetank**

Benoît et Solène sont tous deux vétérinaires. Lorsqu'ils ont acheté en 2011 cet ancien corps de ferme en Mayenne, à la fois proche de la ville et doté d'un terrain de 6 ha, c'était avec l'idée d'offrir un espace de vie adapté à leur famille mais aussi à leurs animaux : chiens, chats, chevaux... Les bâtiments, en pierre, forment un carré disjoint autour d'une cour. Abandonnés depuis 1968, ils n'avaient subi avant l'achat que peu de transformations, conservant leur charme d'antan. Ouverts à la pluie et au vent, ils s'étaient détériorés et seuls la maçonnerie, une partie des charpentes et certains matériaux étaient récupérables. Les architectes Ludovic Delorme et Anne-Lise Aubouin de l'agence LADAA, et Jérémie Koempgen de JKA, tous trois intervenus sur le projet, ont eu pour mission de travailler sur les bâtiments ouest et nord dévolus au logement, les autres bâtiments servant pour l'instant de réserves.

Entre tradition et modernité

Très proches l'un de l'autre, les deux corps de bâtiments ont été réunis à l'aide d'une petite extension en ossature et bardage bois. Un choix à la fois écologique et en harmonie avec les constructions locales, puisque dans la région les dépendances étaient souvent

réalisées avec ce matériau. Les architectes ont cependant pris soin de lui donner un style contemporain afin de conserver la lecture des interventions architecturales successives. La cohérence est assurée par la toiture. « *Tous les éléments de la cour carrée étant couverts d'ardoise, nous avons conservé ce matériau pour le toit de l'extension. Les toitures des bâtiments ouest et nord ont été entièrement déposées puis refaites et prolongées avec des ardoises neuves mais texturées pour rester en harmonie avec les toitures des bâtiments non renouvelés* », explique Jérémie Koempgen.

Autonomie: le maître mot

La taille des haies sur le terrain assurant des réserves importantes de bois, les propriétaires avaient la possibilité de se chauffer de manière autonome à condition d'améliorer la performance thermique des bâtiments. Les murs existants ont ainsi été isolés de l'intérieur avec des blocs de chaux chanvre (20 cm) et portes et fenêtres furent remplacées par des menuiseries en bois exécutées sur mesure. Un travail minutieux a été réalisé pour éviter les ponts thermiques (*) et deux blocs de VMC double flux (*) haut rendement ont été installés. Résultat, grâce à un poêle de masse dans la salle à manger/cuisine et un autre en appoint dans le salon, les propriétaires chauffent largement leur 208 m² l'hiver. « *Nous alimentons le poêle de masse une fois par jour avec 8 kg de bois* », témoignent-ils. Très partisans de l'autonomie, ils ont également fait installer trois panneaux solaires thermiques sur le toit pour l'eau chaude sanitaire, une cuve de récupération des eaux de pluie pour le jardin et un système de phytoépuration des eaux usées.

Rénovation Mayenne



1

1 Dans la cuisine ont été utilisées des tomettes qui se trouvaient à l'origine dans les greniers. Elles ont été nettoyées, traitées et réinstallées sur un dallage neuf après isolation du sol.

2 Pour conserver le cachet et l'âme des lieux, les architectes ont gardé un maximum de bois apparent.

3 Les charpentes traditionnelles, en chêne non traité, brossé mais non sablé, donnent son identité à la maison. Elles ont été restaurées par un compagnon et complétées à l'aide de bois de démolition récupéré.



2



3

LE POINT DE VUE DES ARCHITECTES



Ludovic Delorme et Anne-Lise Aubouin de l'Agence LADAA :
« Dans un premier temps, nous étudions l'histoire du lieu, l'architecture vernaculaire et le paysage local pour s'inscrire dans un contexte précis. Puis nous demandons à nos clients de nous décrire leur journée type pour connaître leurs usages. Pour ce qui concerne les économies d'énergie et l'utilisation de matériaux écologiques, nous accompagnons nos clients dans leur réflexion en insistant sur le confort qu'ils vont gagner. Nous n'hésitons pas, pour nous épauler, à travailler en collaboration avec des bureaux d'études thermiques, des paysagistes etc. »



Jérémie Koempgen (JKA) :
« Je suis intervenu plus tardivement sur le projet, notamment pour assurer le suivi du chantier. De façon générale, je travaille beaucoup sur le cadre de vie des clients, en essayant à chaque fois d'aller au bout du parti pris. Sur le terrain, je m'attache à faire vivre un projet global sans déléguer la résolution des détails. Je travaille étroitement avec les fournisseurs et les artisans pour trouver avec eux les meilleures solutions possibles. »

Réduire les frontières entre l'intérieur et l'extérieur

Benoît et Solène font constamment des allées et venues entre l'intérieur et l'extérieur. Pour faciliter la circulation, l'extension, qui fait office de sas d'entrée, est équipée de deux baies vitrées coulissantes et pliantes. Ce dispositif reproduit le passage qui existait auparavant entre la cour et les champs derrière la maison. Ces baies offrent des points de vue agréables sur le paysage depuis la cour et la maison. Dans le même esprit, plusieurs portes vitrées ont été installées, en remplacement de portes existantes ou dans des ouvertures créées de toutes pièces, ouvertes sur le terrain, la cour ou la terrasse à l'extrémité du bâtiment nord. « Cette maison, il faut la vivre. Elle ne fonctionne pas toute seule. Nous devons intervenir pour mettre du bois, réguler l'utilisation des VMC, des panneaux solaires etc. » affirme Solène. « C'est une contrainte mais cela correspond parfaitement à notre façon de vivre ! »

LE PROJET EN CHIFFRES

SURFACE: 208 m².

DATE FIN DES TRAVAUX: 2014.

MONTANT DES TRAVAUX: 330 000 € HT.

MURS EXISTANTS: murs en pierre de 60 cm d'épaisseur. Isolation par 20 cm de chaux chanvre enduits à la chaux. Parement extérieur en chaux sur l'un des bâtiments.

EXTENSION: ossature en pin nordique et bardage en mélèze non traité. Isolation en ouate de cellulose (30 cm). Pare pluie rigide en fibre de bois.

SOL: 8 cm de polyuréthane sous chape béton. Tomettes ou parquet châtaignier suivant les pièces.

COUVERTURE: charpente existante en chêne ou charpente neuve en pin nordique. Isolation en ouate de cellulose (30 cm). Couverture en ardoise.

MENUISERIES: menuiseries et volets en pin sylvestre. Double vitrage pour les ouvertures est et sud, triple vitrage à l'ouest et au nord.

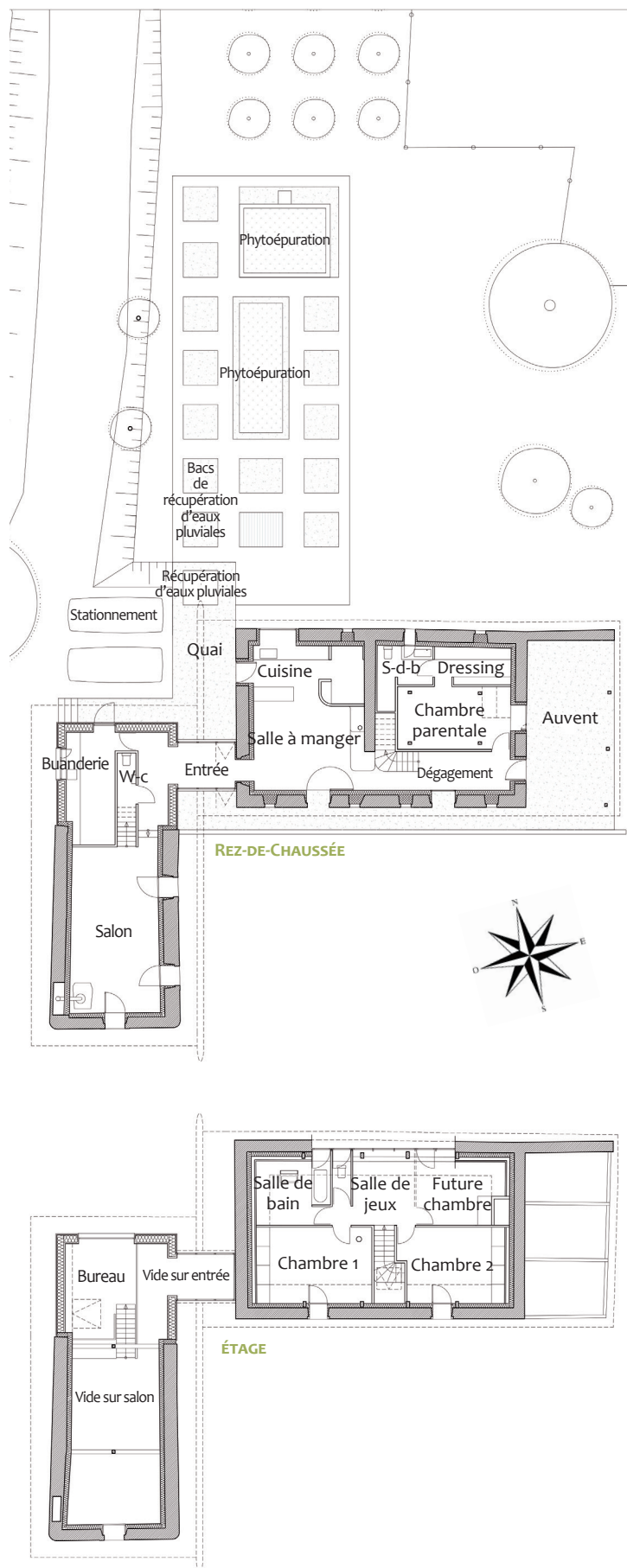
EAU CHAUDE SANITAIRE: trois panneaux solaires thermiques Velux (114*118). Ballon thermodynamique De Dietrich - Modèle Kaliko.

CHAUFFAGE: poêle de masse à bûches Brunner hkd 2.2 (Rendement > 80 %) et poêle d'appoint à bûches HASE OLBIA.

CONSUMMATION ÉNERGÉTIQUE (EN kWh/m².AN - ÉNERGIE PRIMAIRE): 129 dont 92 pour le chauffage.

VENTILATION: DEUX VMC DOUBLE FLUX PAUL: une Focus 200 (rendement 91 % à 135 m³/h) et une Novus 300 (rendement 93 % à 200 m³/h).

AUTRES: récupération des eaux de pluie et phytoépuration.



(*) Explication des termes techniques en page 93

◆ ADRESSES UTILES EN PAGE 96